



Annnonce du palmarès 2021

Le conseil de la Fondation vaudoise pour la culture (FVPC) remettra ses prix le samedi 2 octobre 2021 à 11h00 au Musée cantonal des Beaux-Arts (MCBA). La cérémonie publique, retransmise en direct, réunira les lauréates et lauréats, les mécènes, les membres du Conseil et sa présidente, la conseillère d'Etat Cesla Amarelle.

La tenue de la remise des prix de la Fondation en présentiel est un signe important, tant de la part du Canton que de ses partenaires, à l'adresse du secteur culturel en faveur de la reprise d'activités culturelles dans un format qui permet la convivialité.

Le Prix de la culture du bâti, décerné par l'ECA (Etablissement Cantonal d'Assurance) et la FVE (Fédération vaudoise des entrepreneurs) est remis pour la 2^e fois en 2021 et témoigne de l'attachement du secteur privé vaudois aux artistes.

Sont récompensé.e.s en 2021 les humoristes Lova Golovtchiner et Martine Jeanneret, le graphiste François Rappo, la musicienne Karine Zeina Guignard (La Gale), le photographe Philippe Dudouit, les éditrices de livres d'artistes Stéphanie Pfister et Jessica Vaucher - Ripopée, le performeur Marc Oosterhoff, ainsi que l'association de médiation de la culture du bâti « Ville en tête ».

- **Le Grand prix, d'un montant de 50'000 francs, honore une personnalité du monde culturel vaudois qui a enrichi le pays par une œuvre forte et une approche neuve. Remis par l'Etat de Vaud, il est décerné à Lova Golovtchiner et Martine Jeanneret (domaine: humour).**
- **Les trois Prix culturels vaudois, d'un montant de 20'000 francs chacun, sont un coup de projecteur sur une force artistique du canton.**

Remis par Audemars Piguet, le Prix culturel Photographie est décerné à Philippe Dudouit.

Remis par la Fondation vaudoise pour la culture, le Prix culturel Musique est décerné à Karine Zeina Guignard – La Gale.

Remis par Retraites populaires, le Prix culturel Edition est décerné à Stéphanie Pfister et Jessica Vaucher – Ripopée.

- Le Prix de la culture du bâti, d'un montant de 20'000 francs, distingue une actrice ou un acteur engagé dans la conception ou le rayonnement du patrimoine bâti vaudois et qui participe par cet engagement à la qualité de notre environnement naturel et construit.
Remis par l'ECA (Etablissement Cantonal d'Assurance) et la FVE (Fédération vaudoise des entrepreneurs), il est décerné à l'association « Ville en tête » (domaine: médiation de la culture du bâti).
- Le Prix du rayonnement, d'un montant de 20'000 francs, distingue une personnalité du monde culturel vaudois dont la renommée dépasse les frontières du canton de Vaud et de la Suisse.
Remis par Nestlé, il est décerné à **François Rappo** (domaine: graphisme).
- Le Prix de la relève, d'un montant de 20'000 francs, récompense un talent émergent et au fort potentiel de développement.
Remis par la BCV, il est décerné à **Marc Oosterhoff** (domaine: arts vivants).

La cérémonie de remise des prix 2021 de la Fondation vaudoise pour la culture est un événement public accessible sur inscription à info@fvpc.ch avant le 26 septembre et dans la limite des places disponibles. La présentation d'un certificat Covid ou d'un justificatif PCR (72h) ou d'un test antigénique (48h) sera indispensable pour pouvoir assister à la cérémonie. Un apéritif sera servi à l'issue de la remise des prix.

La cérémonie peut également être suivie en direct, le **samedi 2 octobre à 11h00**, sur : www.fvpc.ch/ceremonie

Lausanne, le 10 septembre 2021

Renseignements complémentaires

Veronica Tracchia, secrétaire générale, 078 801 20 68

Instagram : [fondation_fvpc](https://www.instagram.com/fondation_fvpc)

www.fvpc.ch

Les portraits photographiques des lauréates et des lauréats, réalisés par Cynthia Ammann, sont disponibles à l'adresse:

www.fvpc.ch/content/telechargements/2021/presse

Les portraits vidéo des lauréates et lauréats, réalisés par Pierre-Yves Borgeaud, seront disponibles dès le 2 octobre 2021 sur le site de la Fondation.